

Schuttrange, le 19 octobre 2021



AVIS D'URBANISME

Il est porté à la connaissance du public que

le dossier du projet d'aménagement particulier « rue Henri Tudor » à Munsbach, présenté et élaboré par le bureau d'ingénieurs-conseils BEST s.à r.l. du Senningerberg (numéro d'enregistrement RCS B 39.399) au nom et pour compte de la société anonyme AUTOMOTION, concernant un terrain inscrit au cadastre de la commune de Schuttrange, section B de Munsbach, sous le numéro 897/3870

est déposé pendant 30 jours à la maison communale (2, place de l'Eglise, L-5367 Schuttrange) et sur le site internet www.schuttrange.lu où le public pourra en prendre connaissance conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Endéans les premiers trois jours de la publication à la maison communale, le dépôt est encore publié dans au moins quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans les quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, soit du 21 octobre 2021 au 19 novembre 2021 inclus, les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit par les personnes intéressées au collège des bourgmestre et échevins, adresse pré mentionnée.

Schuttrange, date qu'en tête.

Pour le collège des bourgmestre et échevins


Jean-Paul JOST
bourgmestre




c. s. Alain DOHN
secrétaire communal